

STAGE AED

Le vendredi 6 décembre 2024
de 13h30 à 17h

Animé par **Thibaut TAILLANDIER**, AED, militant à la section académique du SNES-FSU,
Philippe LEYRAT, secrétaire académique adjoint,
Isabelle DYDUCH, responsable académique.

Déroulé du stage :

13h30 - 14h : accueil café

14h00 - 17h :

- ✓ actualités
- ✓ missions et droits des AED (contrat, cédésation, rémunération, conditions de travail, attractivité...)
- ✓ prestations sociales
- ✓ point sur les interventions du SNES et de la FSU, en CCP (Commission Consultative Paritaire), en GT (Groupe de Travail), en Audience.
- ✓ tour de table Questions / Réponses

Ce stage est **ouvert à toutes et tous**, syndiqué-es et non-syndiqué-es.

La demande d'autorisation d'absence, de droit, est à adresser au Recteur par le biais de votre établissement au plus tard un mois avant le stage, soit **avant le 6 novembre 2024**. Vous pouvez la télécharger en vous inscrivant au stage. Précisez bien pour le motif d'absence qu'il s'agit d'une **formation syndicale** et qu'une **attestation de présence** vous sera fournie à l'issue du stage.

Les **frais de déplacement** sont pris en charge pour toutes et tous par la section académique du SNES-FSU.

Inscrivez-vous ici →



ou sur notre site académique, rubrique stages syndicaux

La situation des AED est très dégradée du fait de l'étendue des **missions** et de la **précarité** qui pèse sur leur activité. **Le SNES avec la FSU porte une tout autre ambition pour lutter contre la précarité des AED et s'oppose à toute nouvelle détérioration de leurs conditions de travail.** Pour faire valoir vos droits et vous accompagner dans toutes vos démarches, **contactez-nous et syndiquez-vous !**



Se syndiquer au SNES-FSU, c'est **ne pas rester isolé-e**.

Le SNES-FSU est à vos côtés pour **vous informer, vous conseiller et obtenir des avancées pour tou-tes les AED !**

Le montant de la cotisation pour une année est de **25 €**.



J'adhère au SNES-FSU